

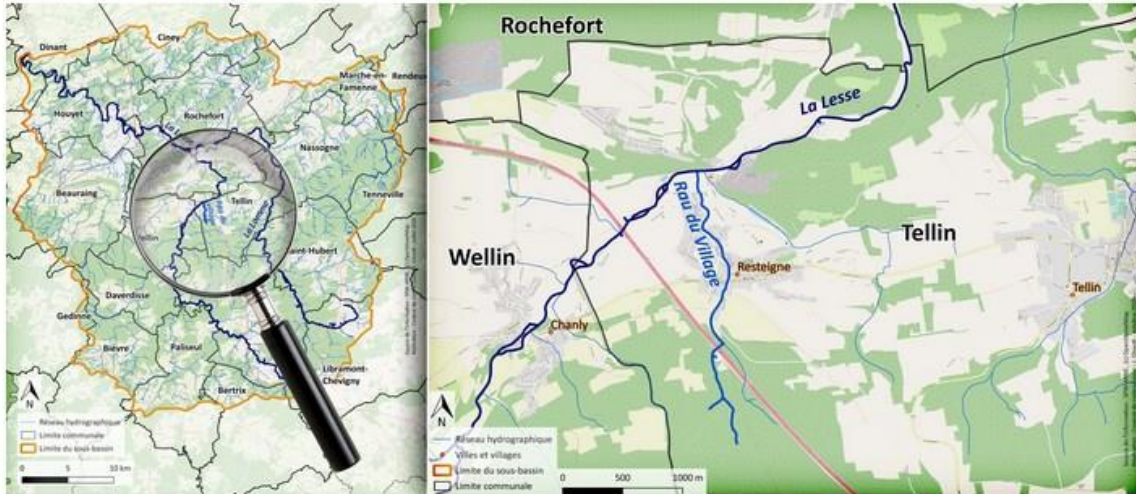
Feuilleton N°20

20 ème épisode de notre feuilleton consacré aux rivières du sous-bassin de la Lesse.

La Lettre V est à l'honneur aujourd'hui : Village (ruisseau du).

Masse d'eau n° 20 – La confluence Lesse-Lomme

Village (ruisseau du). Nom de ruisseau traversant le village de Resteigne.



Ancienne fontaine sur le ruisseau du Village à Resteigne.

D'une longueur de 2,7 km, le ruisseau du Village est un petit affluent de la Lesse. Prenant sa source en amont du bassin d'orage jouxtant la E/411, il passe en dessous de celle-ci (où une échelle à poissons a été installée), traverse le village de Resteigne (commune de Tellin), et se jette au nord du village dans l'enceinte du Château de Resteigne en berge gauche dans la Lesse.



Resteigne : le pont sur la Lesse il y a plus d'un siècle et aujourd'hui.

En 2018, ce ruisseau s'est vu profondément remanié sur une partie de son parcours grâce à l'initiative de quelques citoyens de la commune actifs au sein du PCDN de Tellin. C'est ainsi que tout un secteur du ruisseau du village a retrouvé l'air libre sur une longueur de 160m afin de reconstituer son biotope dans son intégralité.



Les travaux de réouverture du ruisseau du Village jusqu'à aujourd'hui

Cette réouverture, mise en œuvre par les autorités communales, provinciales et la collaboration volontaire de tout un quartier de Resteigne ainsi que la très active société de pêche « la Fario de Resteigne » a permis, au niveau du parc des forgerons, de reconnecter deux secteurs du ruisseau isolés et de restaurer la continuité écologique sur cette partie du parcours. Tout ce travail d'aménagement (creusement d'un nouveau chenal, aménagement des berges, arrachage et plantation de haies, enrochement...) a également favorisé la capacité d'accueil du ruisseau pour les géniteurs de la truite fario originaires de la Lesse. La canalisation a cependant été conservée pour permettre l'absorption d'un excédent d'eau en cas de crue (trop plein du bassin d'orage). Ce projet de longue durée a débuté en 2010 et est toujours en cours, le but étant de remettre à ciel ouvert une autre partie du parcours, toujours souterrain.

Un PCDN ? Initié en 1995, le Plan Communal de Développement de la Nature est un outil proposé aux communes pour organiser de façon durable la prise en compte de la nature sur leur territoire en intégrant le développement économique et social. Le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux, après avoir réalisé un diagnostic du réseau écologique et dégagé une vision conjointe de la nature et de son avenir au niveau local ! L'Administration Communale de Tellin est entrée dans cette dynamique en mars 1998.



Une fascine en automne.

Une fascine ? C'est un fagot de branchages destiné à limiter l'érosion des sols en freinant les ruissellements et en provoquant la sédimentation de la terre. Le tressage est une protection de pied de berge de faible hauteur (maximum 40 cm) réalisée avec des branches de saule vivantes, entrelacées autour de pieux battus mécaniquement.



Au nord de Resteigne, on retrouve diverses grottes et galeries issues d'anciennes carrières accueillant, entre autres, le petit rinolophe. (Rhinolophus hipposideros). Photo: Gathoye Jean-Louis

De multiples initiatives de la société de pêche « la Fario de Resteigne » ont aussi été menées pour améliorer l'état écologique des cours d'eaux des environs : au niveau de la E/411 reconnexion du ruisseau de Waity avec le ruisseau du village, nettoyage régulier des cours d'eau, création des frayères à salmonidés sur le ruisseau du village et le ruisseau de Nanri, grâce à la création de "pièges" à graviers (petits barrages en forme de V ou autres déflecteurs) ou à l'ajout de graviers dans des sites propices à leur maintien en place, mise en place de près de 25m de fascines sur le ruisseau de Nanri afin de contribuer au contrôle de l'érosion des berges et de la production de sédiments...



Enfin, nous vous rappelons notre petit défi : lors de vos balades, lorsque vous croiserez un cours d'eau, ouvrez grand les yeux pour repérer au détour d'un pont, d'une passerelle, un panneau hydronymique comme ceux illustrant ces articles. Un beau sourire, un selfie et postez une photo de vous posant à côté du dit panneau.

Respectez les rivières,
n'y jetez rien,
contemplez-les
&
protégez-les !

& N'hésitez pas à partager !

Sources et liens :

- « Les cours d'eau du bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique. » HS de la revue du Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin – Jean Germain, Bruno Marée, Jean-Claude Lebrun. 2013
- <http://biodiversite.wallonie.be>
- <http://truite-resteigne.blogspot.com>
- PowerPoint de M. Luc Pierssens : « Mise à l'air d'un secteur souterrain du Ruisseau de Village à Resteigne »
- http://environnement.wallonie.be/publi/de/guide_techniques_vegetales.pdf
- <https://www.frw.be>
- http://environnement.wallonie.be/publi/de/guide_techniques_vegetales.pdf

